

Image not found or type unknown



Vitesse inadaptée sur un chemin

Par **Kouick**, le **21/12/2018** à **18:31**

Bonjour à tous/toutes.

Ma compagne et moi habitons dans une maison ou il passe un chemin (adresse: 102 chemin des...)

À plusieurs reprises un véhicule passa devant la maison à une vitesse jugée excessive, de par le manque de visibilité sur ledit chemin. Malgré mon insistance verbale auprès du conducteur, il n'y a eu nul effet, ni ralentissement, ni tentative d'évitement de sa part lorsque je me trouvais excessivement près de son véhicule.

Quels sont mes droits? A part le gronder comme un enfant bien entendu.

En vous remerciant d'avance pour vos lumières.